

LETTRE DU CERCLE DE SILENCE DE VERSAILLES

N°68 - Décembre 2015

CALAIS - Le Conseil d'Etat donne raison...

à Médecins du Monde et au Secours Catholique et confirme l'obligation pour les pouvoirs publics de protéger les droits fondamentaux de toute personne vivant sur un campement.

L'obligation est faite aux pouvoirs publics d'agir sur un campement en France pour y rendre effectif la protection et l'accès aux droits fondamentaux de toute personne ; les mesures doivent être prises rapidement.

L'État doit procéder au recensement des mineurs isolés en situation de détresse et assurer leur placement ; mettre en place, des points d'eau, des toilettes et des dispositifs de collecte des ordures supplémentaires ; procéder à un nettoyage du site ; et créer des accès pour les services d'urgence.

Médecins du Monde et le Secours Catholique - Caritas France reconnaissent les efforts entrepris par le ministère de l'Intérieur, sous la pression des associations de soutien et d'aide aux migrants. Depuis le dépôt de plainte des centres de mise à l'abri ont notamment été mis en place sur tout le territoire.

Nos associations encouragent le Gouvernement à poursuivre dans cette voie qui peut contribuer à construire des solutions pérennes.

MIGRANTS

Appelons les maires à mettre à disposition, pour l'accueil des migrants, **les locaux vides** de leurs municipalités.

Du fait de l'état d'urgence, la situation des sans-papiers est encore plus **fragilisée**.

Avec l'afflux des réfugiés et les plateformes d'accueil des demandeurs d'asile (PRADA), **les rendez-vous en préfecture** seront de plus en plus **difficiles à obtenir**.

NOS PEURS, NOTRE ESPOIR

À nous, qui mangeons, qui avons un toit pour nous protéger de la pluie et du froid

Quittons notre peur qui nous paralyse, abandonnons haine et vengeance, ne nous enfermons pas dans un communautarisme vain, dans des ghettos, des replis sur soi, des enfermements, **Quittons** notre colère, notre tristesse pour affronter les démons qui sont en nous, le mal que nous faisons, et retrouvons la force de notre humanité pour protéger ceux qui viennent les mains ouvertes à notre rencontre.

Résistons à ceux qui nous attaquent mais au moyen d'une défense culturelle (chemin de Paix), humanitaire, philosophique, religieuse, associative et citoyenne.

Passons à l'ouverture vers les humains que l'on trouve sur notre chemin,

Écoutons ceux qui ont confiance en nous et qui nous demandent de les aider à trouver la liberté de parole, l'égalité de traitement juridique et la fraternité humaine. **N'ayons pas peur** : terrorisme et immigration sont différents. **N'oublions pas** que les réfugiés de Syrie, Irak, Soudan, Érythrée, fuient leur pays parce qu'ils sont, eux-mêmes, victimes du terrorisme. **Unis, engageons-nous** pour la paix et la fraternité entre les humains

Charte du Cercle de silence Versailles

Parce que nous avons décidé d'exprimer publiquement le traitement inhumain et dégradant fait aux familles et aux travailleurs migrants en situation irrégulière en France, un Cercle de Silence s'est créé rassemblant régulièrement, à Versailles, dans un espace public, des femmes et des hommes d'horizons et convictions divers.

Par notre participation au Cercle de Silence :

IL S'AGIT de porter l'attention sur les personnes étrangères et sans papiers venues en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie.

IL S'AGIT de rappeler que chacune a droit au respect et que les atteintes à la dignité de quelques-unes blessent tous les hommes dans leur humanité.

IL S'AGIT de manifester une inquiétude face aux conditions de détention auxquelles sont soumises ces personnes dans les centres de rétention administrative et de contribuer au travail mené par diverses associations qui sont au contact de ceux qui subissent la loi, qui la font ou la font appliquer.

IL S'AGIT de refuser que des hommes, des femmes, des enfants endurent des traitements dégradants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle

IL S'AGIT d'affirmer qu'on ne peut approuver des dispositions (lois, décrets, circulaires, directives ...) qui brisent des vies humaines, détruisent des couples et des familles.

IL S'AGIT d'exprimer une espérance fondamentale en notre capacité à faire vivre des valeurs universelles.

Dans un environnement d'agitation et de bruit, le Cercle de Silence, action non violente, envoie un message humain et invite à la réflexion sur des questions concrètes.

Nous invitons donc, à Versailles, toutes les personnes de bonne volonté, croyantes ou incroyantes, à participer à ce Cercle de Silence, en référence à l'initiative des Franciscains de Toulouse.

Le cercle de silence de Versailles se tient le deuxième jeudi de chaque mois de 18h à 19h

Angle avenue de St Cloud-avenue de l'Europe à Versailles (Marché aux fleurs)

Les prochaines dates : 10 décembre 2015, 14 janvier et 11 février 2016

<https://sites.google.com/site/cerclledesilenceversailles>

contact : cerclledesilence.versailles@gmail.com

Le cercle de silence « Versailles » est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres : du Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, du Réseau éducation sans frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, du GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), de l'Église Protestante Unie, du Centre Huit, du Secours Catholique Versailles, du Collectif Étrangers Français en Yvelines (CEFY), du CELY (Croyants en Liberté Yvelines) et de la Communauté de Vie Chrétienne (CVX).